

Accueil "Retraite peinture d'icônes"
Communauté de Grandchamp
Grandchamp 4
CH - 2015 Areuse

Tél. (+41) 032 842 24 92
Fax (+41) 032 842 24 74
e-mail: accueil@grandchamp.org

Retraite "peinture d'icônes" de vendredi 3 novembre à dimanche 12 novembre 2017 **Lettre d'information**

Chère Madame, cher Monsieur,

vous vous intéressez à la retraite "peinture d'icônes" du 3 au 12 novembre 2017. Nous nous en réjouissons. Avec cette lettre, nous vous donnons quelques informations.

La préparation la plus importante se vit dans la prière: quel thème m'habite particulièrement, que je désire l'exprimer sur une icône? Je porterai ce thème pendant des semaines en moi, le méditerai, le laisserai vivre en moi pour qu'il puisse prendre forme dans ma vie et sur une icône.

Nous vous demandons de **choisir le sujet de l'icône que vous allez peindre, d'en faire un dessin, d'envoyer une copie du dessin et du modèle choisi à s. Olga (adresse à Grandchamp, mentionnée plus haut) jusqu'au 30 septembre 2017 au plus tard.**

Merci de nous dire ou écrire si vous avez déjà peint une icône ou pas. Pour le traitement de la planche à préparer nous vous enverrons – par poste - les indications nécessaires. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter sr Olga. Merci d'apporter le matériel pour la retraite - deux planches préparées, les couleurs etc.

Nous considérons la retraite comme un chemin que nous allons faire ensemble. C'est pourquoi, il est indispensable d'arriver le 3 novembre avant 17h, de loger sur place et de rester jusqu'au 12 novembre après le repas de midi.

Pendant la retraite, nous vivons un rythme de prière et de travail. Vous êtes cordialement invité-e à participer aux prières de la communauté. De 9h à 12h et de 15h à 18h, nous travaillerons aux icônes. Il y aura aussi de l'espace pour la prière personnelle, la détente, le repos.

Nous vous demandons de régler les frais de la retraite jusqu'au 20 octobre 2017, si possible:

CHF 540.- à 720.- pour la pension, selon vos possibilités
et CHF 300.- pour le cours.

(Paiement en euros possible – informez-vous auprès de: accueil@grandchamp.org)

Avec la confirmation, vous recevrez les indications pour le paiement.

En cas d'annulation de votre inscription nous vous proposons le règlement suivant:

Annulation de l'inscription 1 à 3 semaines avant le début de la retraite:

remboursement de la moitié des frais.

Annulation de l'inscription 1 semaine ou moins avant le début de la retraite:

pas de remboursement des frais.

En cas de maladie ou en cas de décès d'un membre de la famille:

nous chercherons un règlement personnel avec la personne concernée.

Avec nos meilleures salutations et nos bons vœux pour une bonne préparation,

Grandchamp, décembre 2016

s. Olga et s. Elisabeth (pour l'administration)